



SERVICE DES SPORTS DE LA VILLE DE BRUXELLES
SPORTDIENST VAN DE STAD BRUSSEL

FORMULAIRE DE DEMANDE DE SUBVENTION À LA VILLE DE BRUXELLES
SUBSIDE D'INVESTISSEMENT SAISON 2021-2022

Formulaire à transmettre avant 15 NOVEMBRE 2021. Les demandes transmises ou reçues après cette date ne seront pas traitées.

1. COORDONNÉES

a. Vous êtes une personne morale :
Si NON, aller en point b.

Nom de l'association et forme juridique :

[Mentionner les données tel que publiés au Moniteur Belge.](#)

Adresse du siège social :

Rue, n°CP, Ville.....

N° d'entreprise :

Représenté officiellement par :

Nom: Prénom:

Fonction:

Tél. : Mail :

Personne de contact pour toute information (gestion administrative) :

Nom: Prénom:

Fonction:

Tél. : Mail :

Numéro de compte du club :

b. Vous êtes un particulier (ou une association de fait sans personnalité juridique) :

Nom de l'association :

Représenté par :

Nom: Prénom:

Rue, n°CP, Ville.....

Fonction:

Tél. : Mail :

Numéro de compte du club :

[Annexer: copie recto-verso de la carte d'identité de la personne qui remplit le formulaire](#)



SERVICE DES SPORTS DE LA VILLE DE BRUXELLES
SPORTDIENST VAN DE STAD BRUSSEL

2. DONNÉES DU CLUB

- Dénomination du club :
- Discipline pratiquée :
- Lieu(x) d'activité (Centre Sportif – salle – terrain) :
.....
 Si les activités ont lieu dans d'autres communes merci de détailler
- Affilié à la Fédération : OUI – NON.
Nom :
- Niveau : ...récréatif compétitif les deux
 - Si il s'agit d'un sport collectif - Division :
- Nombre d'affiliés au total :
 - Nombre d'affiliés < 18 ans : Nombre d'affiliés > 60 ans :
 - Nombre de femmes : Nombre de résidents bruxellois (1000, 1020, 1120, 1130): *Annexer liste des membres affiliés à votre club / groupement tel que introduit auprès de la Fédération (si pas d'affiliation, liste avec Nom, Prénom, Date de naissance, genre, adresse avec CP)*
- Si il s'agit d'un sport collectif
- Nombre total d'équipes :
 - Nombre d'équipe(s) de jeunes : Nombre d'équipe(s) féminine(s) :
- Nombre d'entraîneurs au total :
- Nombre d'entraîneurs diplômés :
 Annexer liste des entraîneurs, moniteurs sportifs et personnel pédagogique. Preuve pour les entraîneurs diplômés.
- Un encadrement médical avec du personnel formé est-il prévu : OUI – NON.
- Vos membres ont-ils passés la visite médicale en vue de la pratique du sport : OUI - NON.
 Annexer liste du staff médical encadrant les activités
- Activités visant à promouvoir le sport aux moins valides : OUI – NON.
- Activités visant à promouvoir le sport aux seniors : OUI – NON.
- Activités visant à promouvoir le sport pour femmes : OUI – NON.
- Cotisation annuelle: ()
 Annexer une fiche des coûts des prix d'inscription au club
- Montant sollicité :
- Montant des subsides sollicités et/ou octroyés par des autres pouvoirs publics :
 Annexer la liste des institutions et une estimation des subsides pouvant être octroyés par celles-ci
- Budget de fonctionnement du club :



3. DESCRIPTIF

Subside d'investissement : pour achat de matériel ou équipement sportif qui doit obligatoirement rester la propriété du club pendant min. 5 ans

- Descriptif (présentation du club, groupe cible, autres activités, fournies, etc.) :

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

- Descriptif investissement demandé

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

annexer : estimation du coût des travaux ou acquisitions (devis à fournir) ;



4. SIGNATURE

- Je confirme (au nom de l'asbl) que j'ai rempli ce formulaire correctement et honnêtement.
- En tant qu'asbl, je déclare que je n'ai aucune dette et que je ne suis pas en liquidation.
- Je m'engage à informer le Service des Sports de tout changement relatif à mon asbl.

Ce document dûment complété et signé doit être communiqué :

- soit par mail à infosport@brucity.be
- soit par envoi postal à : Service des Sports – Rue Roger Van Der Weyden 3, 1000 Bruxelles.

DOCUMENTS À JOINDRE À VOTRE DEMANDE

Au cas où l'ensemble des subsides qui vous a été octroyés par la Ville serait supérieur à 24.000,00 EUR les documents suivants doivent être déposés à la Ville de Bruxelles : les comptes et bilan de votre asbl, pour l'exercice précédent l'année du subside et le budget de l'année en cours ainsi que le procès-verbal de l'assemblée générale qui approuve lesdits comptes et bilan et donne décharge aux administrateurs, en vertu de la loi du 14 novembre 1983 relative au contrôle de l'octroi et de l'emploi des subventions. Cette loi exige aussi que les asbl bénéficiant de subventions publiques envoient un rapport de gestion et un rapport financier. Le rapport de gestion reprend, sous forme de texte, la situation des activités de l'asbl et de leur gestion. Le rapport financier reprend, toujours sous forme de texte, la situation financière de l'asbl et de son évolution. Tout subside éventuellement octroyé à une autre asbl, qui découlerait indirectement de la subvention accordée par la Ville doit apparaître dans ce rapport financier. Ces deux documents doivent être clairement distincts.

- Si vous êtes un particulier : copie recto-verso de la carte d'identité de la personne qui remplit le formulaire ;
- estimation du coût des travaux ou acquisitions (devis à fournir) ;
- si d'autres subsides sont ou seront sollicités, donner la liste des institutions et une estimation des subsides pouvant être octroyés par celles-ci ;

- liste des membres affiliés à votre club / groupement ;
- liste des entraîneurs, moniteurs sportifs et personnel pédagogique ;
- liste du staff médical encadrant les activités ;
- une fiche des coûts des prix d'inscription au club

Le cachet de la poste fait foi.

Les critères non remplis ou les critères remplis pour lesquels les pièces justificatives requises sont manquantes ne seront pas pris en compte.

Date de la demande :

Signature :

Remarque : Toute demande soumise à l'Echevin des Sports sera examinée notamment en tenant compte des possibilités budgétaires.